Biosolve

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Page: 1/6

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: thiosulfate de sodium

· Code du produit: 1983, 2640

· **No CAS:** 7772-98-7

• Numéro CE: 231-867-5

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation

Produits chimiques pour la recherche, le développement, la fabrication et l'analyse

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Biosolve B.V.

Leenderweg 78, 5555 CE Valkenswaard, the Netherlands.

Tel: +31-(0)40-2071300 *Fax:*+31-(0)40-2048537

Email: info@biosolve-chemicals.com

Biosolve Chimie

20 Rue Roger Husson, 57260 Dieuze, France Tel: +33 3 878 675 80/81/82/83/84/85 Email: info@biosolvechimie.com

Bio-Lab Ltd.

POB 34038, Jerusalem 91340, Israel

Tel: + 972 -2- 584 1111 Fax: + 972 -2- 584 1110

Email: info@biolab-chemicals.com

- · Service chargé des renseignements: Product safety department
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Pendant les heures d'ouverture normales : +972 2 584 1111

2 Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La substance n'est pas classifiée selon le règlement CLP.

- · Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE Néant.
- · Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement: Néant.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

- · 3.1 Caractérisation chimique: Substances
- · No CAS Désignation

7772-98-7 thiosulfate de sodium

(suite page 2)





Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 15.08.2013 Révision: 15.08.2013

Nom du produit: thiosulfate de sodium

· Code(s) d'identification

(suite de la page 1)

- · Numéro CE: 231-867-5

4 Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Movens d'extinction
- Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.
- · 6.4 Référence à d'autres sections

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Page: 3/6

Date d'impression : 15.08.2013 Révision: 15.08.2013

Nom du produit: thiosulfate de sodium

(suite de la page 2)

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail: Néant
- Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux: Pas nécessaire.

9.1 Informations sur les propriétés p	hysiques et chimiques essentielles	
Indications générales Aspect:		
Forme:	Poudre cristalline	
Couleur:	Incolore	
Odeur:	Inodore	
Seuil olfactif:	Non déterminé.	
valeur du pH (50 g/l) à 25 °C:	6-8,5	
Changement d'état		
Point de fusion:	52 °C	
Point d'ébullition:	Non déterminé.	
Point d'éclair	Non applicable.	
Inflammabilité (solide, gazeux):	La substance n'est pas inflammable.	
Température d'inflammation:		
Température de décomposition:	Non déterminé.	
Auto-inflammation:	Non déterminé.	
Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.	
Limites d'explosion:		
Inférieure:	Non déterminé.	
Supérieure:	Non déterminé.	
Pression de vapeur:	Non applicable.	
Densité à 20 °C:	1,47 g/cm³	

(suite page 4)





Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Nom du produit: thiosulfate de sodium

(suite de la page 3)

Densité relative Non déterminé.
 Densité de vapeur. Non applicable.
 Vitesse d'évaporation Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau à 20 °C: 701 g/l

· Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique:Non applicable.
Cinématique:
Non applicable.

• **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:
- · Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- · des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

La substance n'est pas soumise à l'obligation de marquage selon les dernières listes CEE en vigueur.

12 Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (classification selon liste): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT:** Non applicable.
- · **vPvB:** Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 5/6

Date d'impression : 15.08.2013 Révision: 15.08.2013

Nom du produit: thiosulfate de sodium

(suite de la page 4)

13 Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation: De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
- Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14.1 No ONU ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
14.2 Nom d'expédition des Nations unies ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
14.3 Classe(s) de danger pour le transport		
ADR, ADN, IMDG, IATA		
Classe	néant	
14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	néant	
14.5 Dangers pour l'environnement:		
Marine Pollutant:	Non	
14.6 Précautions particulières à prendre par		
l'utilisateur	Non applicable.	

15 Informations réglementaires

"Règlement type" de l'ONU:

de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

• 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Non applicable.

- · Service établissant la fiche technique: Product safety department
- · Contact: Product safety department
- · Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Annexe: Scénario d'exposition

Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition Voir la section I de l'annexe de la fiche de données de sécurité

- · Conditions d'utilisation
- · Durée et fréquence 5 jours de travail/semaine.

(suite page 6)



Page : 6/6

(suite de la page 5)

Nom du produit: thiosulfate de sodium

· Paramètres physiques

· Etat physique Solide

- · Concentration de la substance dans le mélange Matière première.
- · Autres conditions d'utilisation
- · Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur Pas nécessaire.
- · Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit

N'est pas applicable.

- · Mesures de gestion des risques
- · Protection du travailleur
- · Mesures de protection organisationnelles Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Mesures techniques de protection Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Mesures personnelles de protection Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Mesures pour la protection du consommateur Aucune mesure particulière n'est requise.
- Mesures de protection de l'environnement
- · Air Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Eau Aucune mesure particulière n'est requise.
- Mesures pour l'élimination

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.

- · Procédés d'élimination Eliminer les restes du produit avec les ordures ménagères.
- · Type du déchet Conteneur partiellement vide et sale
- Estimation de l'exposition
- · Consommateur N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.
- · Guide pour l'utilisateur en aval Pas d'autres informations importantes disponibles.

- FR